



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

Programme de spécialisation à **30 crédits ECTS** en

Sciences historiques de la culture

dans le cadre de la

Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation

à 120 crédits ECTS

7 juillet 2010

Version 1.2

Structure de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation

La Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation (120 crédits) se compose d'une discipline principale (60 crédits), d'un programme de spécialisation (30 crédits) et, au choix, soit d'une discipline secondaire, soit d'une discipline complémentaire (2e partie), soit d'un programme à options (30 crédits).

Maîtrise universitaire à temps plein – durée des études

La durée du cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps plein est prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (art. 14), à savoir de 4 semestres (minimum) à 6 semestres (maximum).

Maîtrise universitaire à temps partiel – durée des études

Le cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps partiel (50%) au sens de la « Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Maîtrises universitaires » est le même que celui d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre à l'étudiant de réaliser ses études en 8 semestres (minimum) et jusqu'à 10 semestres (maximum).

Organisation des études de la Maîtrise universitaire

Le schéma théorique des études de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation prévoit que la première année soit constituée de deux programmes d'enseignements à 30 crédits chacun (discipline principale + discipline secondaire ou discipline complémentaire 2e partie ou programme à options), et que la seconde année soit consacrée à la rédaction du mémoire de maîtrise et à la réalisation du programme de spécialisation.

Les étudiants sont cependant libres de déroger à ce schéma théorique (par exemple en reportant d'un ou de plusieurs semestres l'un ou l'autre de leurs enseignements ou de leurs examens), pour autant qu'ils respectent les règles suivantes (extraites des Directives du Décanat « Directives et procédures liées à l'inscription, au dépôt à la discussion du mémoire de maîtrise » et « Directives et procédures liées au programme de spécialisation (MA 120 crédits) » :

- le dépôt du mémoire de maîtrise ne peut intervenir que si les conditions suivantes sont réunies :
 - Les 30 premiers crédits de la branche principale ainsi que les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou de son programme à options, ont été réussis.
 - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant, a été réussi.
 - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
- l'inscription à un programme de spécialisation ne peut être enregistrée que si les conditions suivantes sont réunies :
 - L'étudiant n'a pas encore déposé son mémoire.
 - Les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou du programme à options ont été réussis.
 - L'étudiant s'est inscrit au mémoire de maîtrise universitaire.
 - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant et s'il est lié à la discipline secondaire, a été réussi.
 - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
 - Le programme de spécialisation peut être réalisé dans le respect de la durée maximale des études prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (pour une Maîtrise universitaire à temps plein) ou par la Directive de la Direction 3.12 (pour une Maîtrise universitaire à temps partiel).

Ces règles sont valables aussi bien pour la Maîtrise universitaire à **temps plein** que pour la Maîtrise universitaire à **temps partiel**. Pour le reste, le Règlement d'études du programme s'applique.

Présentation

Le programme de spécialisation en Sciences historiques de la culture (SHC) est un programme interdisciplinaire qui regroupe des enseignements dans les domaines de l'histoire sociale et culturelle, de la littérature moderne et contemporaine, de l'étude des images fixes et celle des images mobiles (histoire de l'art, de la photographie et du cinéma). Il poursuit un double objectif :

- Il doit permettre aux étudiants d'approfondir leur conscience historique et critique des problèmes posés par les développements des phénomènes culturels dans le monde moderne et contemporain, et les inciter à acquérir la maîtrise des instruments scientifiques nécessaires pour les analyser.
- Il doit ouvrir des questionnements croisés sur les formes de représentation et de communication que sont les textes, les images fixes et les images mobiles, ainsi que les médias sonores ; le programme est par là non seulement interdisciplinaire, mais intermédiatique.

Le programme propose deux orientations, qui peuvent aussi être combinées : l'une vers une première expérience de recherche, en établissant un pont entre la maîtrise universitaire et le doctorat ; l'autre vers une activité pré-professionnelle par la réalisation d'un projet personnel associé aux objectifs de formation.

Ce programme de spécialisation s'adresse en principe aux étudiants qui ont choisi comme discipline principale l'une des quatre disciplines suivantes : histoire et esthétique du cinéma, français, histoire de l'art, histoire. Dans certains cas, dûment motivés et évalués par les enseignants, des étudiants ayant suivi l'une de ces disciplines en tant que discipline secondaire pourront s'inscrire à ce programme.

Principe

L'étudiant acquiert les 30 crédits ECTS en suivant les enseignements proposés (20 crédits) et en réalisant un travail personnel (10 crédits) en accord avec l'un des enseignants.

N.B. – La mention "horaires variables" figurant dans certains modules de ce programme à l'endroit prévu pour l'indication de la dotation horaire signifie que l'organisation de l'activité en question, généralement un stage, ne peut pas être déterminée de manière absolue mais dépend de l'Institution dans laquelle le stage est suivi et de la forme que revêtira le travail de validation. Le volume total de travail de l'étudiant sera déterminé en fonction du nombre de crédits ECTS attribués au module, selon la norme européenne 1 crédit = 25–30h de travail.

Modules de spécialisation

MA/28-SPEC 01 (obligatoire)

20 crédits ECTS

Enseignement

Descriptif

Ce module comporte deux volets : un cours bloc commun obligatoire (module MA/28-SPEC 01 A) et deux séminaires à choix parmi les quatre orientations proposées (modules MA/28-SPEC 01 B, C, D et E). Le cours bloc, de nature théorique et méthodologique, est conçu en relation avec les axes de recherche du Centre et avec les séminaires. Sur les deux séminaires retenus, un au moins doit l'être hors de la discipline principale ou être assuré par des enseignants de deux sections différentes.

Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

MA/28-SPEC 01 A – Théories et méthodes en Sciences historiques de la culture (obligatoire)

Présentation des disciplines composant le programme SHC et discussion de quelques travaux de recherches exemplaires. Participation active au cours bloc et aux manifestations scientifiques qui lui sont associées (conférences, colloques).

- ▶ Cours bloc (2 journées)

Validation: présentation orale dans le cadre du cours bloc ou rédaction d'un compte rendu critique (1 attestation)

MA/28-SPEC 01 B – Histoire culturelle du social (facultatif)

Les enseignements proposés invitent les étudiants à se familiariser avec l'analyse des phénomènes sociaux sous l'angle des différentes méthodologies de l'histoire culturelle : l'histoire de la culture matérielle y est abordée au même titre que les multiples formes de culture médiatique, politique, en passant par l'histoire des productions symboliques, l'anthropologie historique ou le développement des politiques culturelles. Attentifs à l'articulation entre analyse des structures sociales, histoire des représentations (gestation/ expression/ transmission) et modes différenciés de perception des phénomènes culturels, ces enseignements recouvrent une vaste palette thématique, géographique et chronologique : les séminaires couvrent en effet aussi bien l'histoire médiévale, moderne que contemporaine et portent sur des espaces régionaux, suisses et internationaux. Ils ont comme point fort un travail important sur les sources inédites (manuscrites, imprimées mais aussi iconographiques et sonores) de par une collaboration étroite avec les différentes archives et bibliothèques de la place.

- ▶ Séminaire d'histoire culturelle du social (2h, 1 semestre)

Validation: 1 exposé oral et 1 travail écrit (dossier, compte rendu) (1 attestation)

MA/28-SPEC 01 C – *Approches culturelles des faits littéraires* (facultatif)

Ce module intègre la littérature à l'histoire de la culture. Les problématiques étudiées construisent des questionnements transversaux, en sortant des limites imposées par la notion de « littérarité » et par le cloisonnement des disciplines académiques, et en incluant des textes qui n'ont pas nécessairement été consacrés par les « canons » littéraires. Les textes sont envisagés comme des représentations qui entretiennent des interconnexions avec les savoirs communs, les pratiques sociales, les imaginaires scientifiques, les classements et dispositifs artistiques, les structures anthropologiques des sociétés et des groupes Les méthodes utilisées pour les analyser sont partagées avec les autres disciplines des sciences humaines. La valeur poétique et esthétique propre aux œuvres littéraires, leurs capacités modélisantes, apportent à la compréhension scientifique des éclairages précieux.

- ▶ Séminaire d'approches culturelles des faits littéraires (2h, 1 semestre)

Validation: 1 exposé oral et 1 travail écrit (dossier, compte rendu) (1 attestation)

MA/28-SPEC 01 D – *Approches culturelles de l'image* (facultatif)

Alors que les images modélisent notre perception du monde et de la culture (telle est l'hypothèse du « tournant iconique »), les enseignements proposés explorent les notions d'« intericonicité » mais aussi d'« intermédialité ». La question de la singularité des textes et des images, ou celle du dialogue ou de la mixité des arts, se posent aussi bien en peinture, dans l'illustration, le collage, la bande dessinée ou encore dans les dispositifs de l'installation. La traductibilité du verbal et du visuel occupe par conséquent une place prépondérante parmi les objets étudiés. Ces échanges et ces tensions impliquent l'étude des hiérarchies culturelles, c'est-à-dire l'analyse critique des effets esthétiques et sociaux résultant des relations historiques entre le « grand art » et les « arts mineurs »: photographie, gravure, caricature, imagerie populaire, commerciale ou industrielle.

- ▶ Séminaire d'approches culturelles de l'image (2h, 1 semestre)

Validation: 1 exposé oral et 1 travail écrit (dossier, compte rendu) (1 attestation)

MA/28-SPEC 01 E – *Approches culturelles des médias audiovisuels* (facultatif)

Les enseignements proposés étudient les médias fondés sur l'enregistrement visuel ou sonore (photographie, cinéma, radio, télévision) dans une perspective d'histoire culturelle, qui lie l'histoire de ces techniques aux usages sociaux, politiques, commerciaux, spectaculaires, administratifs ou scientifiques, ainsi qu'à la production des savoirs. Ils prennent en compte des objets qui n'entrent pas forcément dans le champ de l'étude de l'art, fût-il photographique ou cinématographique, et les abordent dans une perspective qui cherche à croiser l'histoire sociale, l'histoire des techniques et l'histoire des formes.

- ▶ Séminaire d'approches culturelles des médias audiovisuels (2h, 1 semestre)

Validation: 1 exposé oral et 1 travail écrit (dossier, compte rendu) (1 attestation)

MA/28-SPEC 02 (obligatoire)

10 crédits ECTS

Travail personnel

Descriptif

Ce travail personnel peut s'inscrire dans une perspective d'expérimentation d'une situation de recherche en étant lié au développement d'un projet préliminaire de recherche qui explorerait des questions interdisciplinaires. L'étudiant peut également réaliser dans ce cadre une expérience pré-professionnelle lui permettant de mettre à l'épreuve l'approche interdisciplinaire dans la réalisation d'une activité concrète: stage dans un musée, classement d'archives, élaboration d'une plate-forme Internet, etc.

Ces deux orientations peuvent également être combinées.

Chacune de ces options devra être discutée avec un enseignant responsable du Centre SHC ; elles ne pourront être proposées chaque année mais fluctueront en fonction des partenariats, des activités et de l'actualité de recherche du Centre.

Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

L'étudiant choisit l'un des sous-modules proposés ci-dessous.

MA/28-SPEC 02 A – Elaboration d'un travail préliminaire de recherche (facultatif)

Ce sous-module comprend la rédaction d'un projet structuré expérimentant une première situation de recherche en lien avec la thématique de l'un des enseignements proposés dans le cadre de SHC ou avec les sujets de recherche des enseignants concernés.

- ▶ Elaboration d'un travail préliminaire de recherche (horaires variables)
Validation: discussion du projet par l'enseignant SHC de référence (1 attestation)

MA/28-SPEC 02 B – Rédaction d'un article scientifique (facultatif)

Préparation d'un article d'une dizaine de pages, prêt pour une éventuelle publication. L'article peut être un approfondissement d'un travail de séminaire ou pourrait être tiré du mémoire.

- ▶ Préparation d'un article (horaires variables)
Validation: 1 article scientifique avalisé par l'enseignant de référence et/ou l'éditeur responsable (1 attestation)

MA/28-SPEC 02 C – Édition de textes ou de corpus iconographiques (facultatif)

L'étudiant réunit des documents historiques (manuscrits, correspondance inédite, éditions anciennes, recueils iconographiques...) mis en perspective de manière critique (préface, annotations...) en vue d'une publication. En relation avec son mémoire ou avec l'un des projets du Centre SHC, l'étudiant prépare l'édition scientifique de documents écrits ou de corpus visuels. Le rendu écrit est à définir suivant la démarche et le sujet privilégiés. Le projet d'édition doit être discuté et avalisé par l'enseignant SHC de référence.

- ▶ Édition de textes ou de corpus iconographiques (horaires variables)
Validation: 1 projet d'édition (1 attestation)

MA/28-SPEC 02 D – Recherche en archives (facultatif)

Dans ce sous-module, l'étudiant est amené à développer un travail en archives qui débouchera par exemple sur un inventaire ou un catalogage sommaire. Ce travail pourrait être lié à un stage dans l'institution archivistique détentrice de ce fonds. Le projet doit être discuté et avalisé par l'enseignant SHC de référence et/ou l'archiviste responsable.

- ▶ Réalisation d'un inventaire (horaires variables)
Validation: 1 inventaire (1 attestation)

MA/28-SPEC 02 E – Enquête sur un sujet lié aux objectifs du programme (facultatif)

L'étudiant est chargé de réaliser un travail d'expérimentation d'une situation de recherche original sur l'un des objectifs du programme d'enseignement ou de recherche proposé par le Centre SHC. Il peut prendre la forme d'un rapport de recherche, de la réalisation d'entretiens dans le cadre d'une démarche d'histoire orale, d'un repérage de sources documentaires dans le cadre d'un projet collectif. Le rendu écrit est à définir suivant la démarche et le sujet privilégiés. Le projet doit être discuté et avalisé par l'enseignant SHC de référence et/ou la personne responsable de la recherche en question.

- ▶ Enquête sur un sujet lié aux objectifs du programme (horaires variables)
Validation: 1 travail de recherche original (1 attestation)

MA/28-SPEC 02 F – Participation à un colloque (facultatif)

Ce sous-module offre la possibilité à l'étudiant de participer à un colloque organisé dans le cadre du Centre SHC ou par l'un de ses enseignants-chercheurs, ou s'inscrivant dans la perspective du Centre. En cas de colloque à l'extérieur de l'UNIL, les frais de déplacement et de séjour seront pris en charge par le Centre ou par l'organisateur.

- ▶ Participation active à un colloque (travail préparatoire et présence continue au colloque)

Validation: 1 présentation d'une vingtaine de minutes (1 attestation)

MA/28-SPEC 02 G – Préparation d'une exposition (facultatif)

Ce sous-module permet à l'étudiant d'être associé à l'organisation d'une exposition dans le cadre des partenariats noués par le Centre SHC avec diverses institutions patrimoniales et muséales. Le travail pratique peut consister aussi bien dans la rédaction de textes d'exposition, dans la réalisation d'un matériel didactique et pédagogique, etc. Le travail doit être discuté et avalisé par l'enseignant SHC de référence et/ou le responsable de l'exposition en question.

- ▶ Travail pratique modulable réalisé dans le cadre d'une exposition (horaires variables)

Validation: travaux pratiques (1 attestation)

MA/28-SPEC 02 H – Réalisation d'une base de données (facultatif)

Dans ce sous-module, l'étudiant peut réaliser une base de données soit dans la perspective d'un premier travail de recherche personnel, soit dans le cadre d'un projet de recherche développé au sein du Centre. L'étudiant devrait ainsi se familiariser aussi bien avec les problèmes méthodologiques liés à cette démarche qu'avec les problèmes techniques (informatiques notamment) posés par le développement d'un projet-pilote adapté aux besoins de l'enseignement et/ou de la recherche. Le projet doit être discuté et avalisé par l'enseignant SHC de référence.

- ▶ Réalisation d'une base de données (horaires variables)

Validation: réalisation d'une base de données (1 attestation)

MA/28-SPEC 02 I – Réalisation d'un site web (facultatif)

Ce sous-module permet à l'étudiant d'exploiter ses connaissances interdisciplinaires dans une perspective pédagogique et didactique. Il permet à l'étudiant de se familiariser avec les compétences basiques nécessaires à la réalisation et à la gestion d'un site tout en mettant en scène et vulgarisant, de manière synthétique et si possible interactive, un projet d'enseignement et de recherche développé dans le cadre du Centre SHC. Le projet doit être discuté et avalisé par l'enseignant SHC de référence et/ou le responsable du site Web en question.

- ▶ Conception et réalisation d'un projet pilote pour un site web (horaires variables)

Validation: 1 projet pilote (1 attestation)

MA/28-SPEC 02 J – Stage dans un journal, chez un éditeur ou dans un musée (facultatif)

Ce module permet à l'étudiant de prendre connaissance de la nature des activités propres à une rédaction, une maison d'édition ou un musée tout en réalisant une activité en lien avec un projet développé dans le cadre de SHC: travail rédactionnel sur une thématique, aide à l'édition et à la publication, travail d'inventaire, etc.

- ▶ Stage pratique (env. 6 semaines, selon des horaires variables)

Validation: présence continue au stage, travail pratique et remise d'un rapport de stage synthétique validé par la maison d'édition ou le musée, puis par le responsable du module (1 attestation)

Approuvé par le Conseil de Faculté le 13 mars 2008

Adopté par la Direction le 16 juin 2008